Sur la baisse tendancielle du taux de profit

Michel Husson, note hussonet n°3, 17 Mars 2010 (révisée le 29 janvier 2013)

La crise a conduit à remettre au premier plan les outils de l'analyse marxiste. Certains auteurs pensent que la loi de la baisse tendancielle du taux de profit permet une meilleure compréhension de cette crise. Ce court document cherche à expliquer pourquoi cette approche est inadéquate.

Dans la vulgate marxiste, l'évolution du taux de profit dépend de l'évolution de ses deux composantes, le taux d'exploitation et la composition organique du capital. On dit ensuite :
1. que la composition organique augmente tendanciellement ;
2. que le taux d'exploitation peut augmenter jusqu'à un certain point seulement ;
3. par conséquent le taux de profit finit par baisser (c'est une loi tendancielle).

En fait, ces deux composantes (taux d'exploitation et composition organique) ne sont pas indépendantes et une décomposition binaire passe à côté des relations entre l'une et l'autre de ces deux grandeurs. En effet la productivité du travail joue à la fois sur le taux de plus-value et sur la composition organique. Il faut donc isoler cette grandeur, et on débouche alors sur une décomposition ternaire (voir encadré 1) qui distingue :
– la productivité du travail
– le salaire réel
– le capital par tête.

Encadré 1
Une formule « ternaire » du taux de profit

On part de la définition du taux de profit comme le rapport du profit au capital fixe : R = PROF/pK.
Le profit est défini comme la différence entre le PIB et la masse salariale : PROF=pQ-wN. Le taux de profit s'écrit alors : R = (pQ-wN)/pK. En divisant haut et bas par pQ, on obtient :

$$R = \frac{1 - wN/pQ}{pK}$$

En réorganisant les termes, il vient :

$$R = \frac{1 - \frac{w/p}{Q/N}}{\frac{K/N}{Q/N}}$$

avec : R: taux de profit	w: salaire nominal	p: prix
K: capital en volume	Q: produit en volume	N: emploi
w/p : salaire réel	Q/N: productivité	K/N : capital par tête

Le taux de profit dépend donc de trois grandeurs : salaire réel, productivité du travail et capital par tête :

$$\text{Taux de profit} = \frac{1 - \text{salaire} / \text{productivité}}{\text{capital par tête} / \text{productivité}}$$

Pour réaliser cette décomposition, on utilise une définition du taux de profit qui se distingue de celle de Marx sur deux points :
- la plus-value inclut le capital constant amorti (la consommation de capital fixe de la comptabilité nationale) ;
- la composition organique rapporte l'ensemble du capital fixe engagé à la valeur ajoutée brute et non pas au seul capital variable.

Cependant, les transformations qui permettent de passer d'une définition à l'autre du taux de profit ne modifient pas (sauf configurations très particulières) l'écriture des conditions qui font que le taux de profit augmente ou baisse.

On peut ensuite établir les conditions d'évolution du taux de profit que l'on peut résumer ainsi : le taux de profit augmente si la progression du salaire réel est inférieure à celle de la productivité globale des facteurs définie comme la moyenne pondérée de la productivité du travail et de l'efficacité du capital (voir encadré 2). A part des salaires donnée, le salaire maximal (qui correspond au maintien du taux de profit) ne dépend que des conditions techniques de production, mesurées par la productivité globale des facteurs.

Encadré 2
Evolution du taux de profit

On part de la définition suivante : R = (1-e).k soit en taux de croissance :

(1) $\dot{R} = \dot{(1-e)} + \dot{k}$

e	part des salaires (w/η)
w	salaire réel
η	productivité du travail (Q/N)
k	efficacité du capital (Q/K)
Q	produit
N	travail
K	capital

La première étape consiste à calculer le taux de croissance de (1-e) :

(2) $\frac{\Delta(1-e)}{1-e} = -\frac{\Delta e}{1-e} = -\frac{e}{1-e} \cdot \frac{\Delta e}{e} = -\frac{e}{1-e} \cdot [\dot{w} - \dot{\eta}]$

En reportant (2) dans (1), on obtient : $\dot{R} = -\frac{e}{1-e}(\dot{w} - \dot{\eta}) + \dot{k} = \frac{-e\dot{w} + e\dot{\eta} + (1-e)\dot{k}}{1-e}$

On définit ensuite le taux de croissance de la productivité globale des facteurs comme la moyenne pondérée de la croissance de la productivité du travail η et de celle de l'efficacité du capital k :

$\dot{\Pi}glo = e\dot{\eta} + (1-e)\dot{k}$

Il vient finalement : $\dot{R} = \frac{\dot{\Pi}glo - e\dot{w}}{1-e}$ ou encore : $\dot{R} = \frac{e}{1-e} \times \left[\frac{\dot{\Pi}glo}{e} - \dot{w}\right]$

L'introduction de la productivité permet de comprendre pourquoi la composition organique n'a aucune raison d'augmenter même si elle est très orthodoxement mesurée en valeur.

Imaginons par exemple une économie où la dépense de travail, donc la valeur totale créée chaque année, est constante, le taux de plus-value constant, et où toute la plus-value est accumulée. Si le taux d'amortissement est constant, alors la composition organique du capital tend vers une constante. Ce résultat est assez simple à saisir : en valeur, l'amortissement augmente proportionnellement au capital, tandis que la valeur nouvelle accumulée est constante. La première grandeur augmente jusqu'à égaler progressivement le surcroît (constant) de capital accumulé et à ce moment le capital constant n'augmente plus en valeur, puisque la quantité de valeur qu'on lui ajoute (l'accumulation) est égale à ce qu'on lui retire (l'amortissement). Si on appelle d le taux d'amortissement fixe, et m la fraction accumulée de la valeur nouvelle, alors la composition organique tend vers une limite finie m/d. Avec un taux d'amortissement de 10 %, et un taux d'accumulation de 20 % de la valeur produite, la composition organique tend vers 2.[*]

On peut établir ce résultat par une estimation directe du nombre d'heures de travail cristallisées dans le capital fixe engagé. On divise le volume de capital K par la productivité moyenne du travail dans la production des biens de capitaux. Comme il s'agit d'un assemblage de biens produits à des époques différentes, il faut appliquer, non pas la productivité courante, mais la productivité moyenne de ces différentes générations.

Si la durée de vie du capital est de T années, son âge moyen est voisin de T/2, et on peut donc en première approximation lui appliquer la productivité (prod) d'il y a T/2 années : la valeur du capital constant est $K/prod_{t-T/2}$.

La valeur du capital variable est égal à $wN/prod_t$ où w est la salaire réel, N les effectifs et $prod_t$ la productivité courante.

La composition organique (CO) se calcule selon la formule $CO = [(K/N)/prod_{t-T/2}]/[w/\ prod_t]$.

Si le taux de plus-value $w/prod_t$ est constant alors la composition organique n'augmente que si la composition technique (K/N) croît plus vite que la productivité moyenne du travail sur la période, soit $prod_{t-T/2}$.

Il faut donc préférer une "version faible" de la baisse tendancielle qui met au centre la productivité du travail : au bout d'un moment, pour des raisons sociales et techniques (et donc pas arithmétiques) l'augmentation du capital par tête ne produit plus les mêmes gains de productivité. C'est le double fléchissement de la productivité du travail, par rapport au capital par tête mais aussi par rapport au salaire qui initie la baisse du taux de profit. Ce sont les contradictions structurelles du capitalisme (recherche du profit maximum, concurrence entre capitaux) qui conduisent tendanciellement à cette baisse.

Cette lecture diffère d'une lecture purement technologique que l'on peut trouver chez Duménil et Lévy et surtout Brenner. Ce dernier pense que le ralentissement de la productivité est le simple reflet d'un ralentissement de l'accumulation alors qu'il manifeste la perte d'efficacité de cette accumulation. Par ailleurs, cette efficacité globale est indissociable de l'adéquation aux besoins qui ne ressort pas de la technologie. Il faut en effet que le salaire réel se porte sur les « bonnes » marchandises.

[*] ce paragraphe est maintenu par honnêteté intellectuelle, mais il peut être sauté car il repose sur une erreur de raisonnement. La suite reste valide (note de janvier 2013).